



## Bulle d'air : la Caisse Centrale de la MSA et l'Alliance professionnelle Retraite signent un partenariat pour un essaimage national

Bobigny, février 2019

**Le service de répit à domicile pour les aidants « Bulle d'air » prend une dimension nationale grâce à la signature, le 1<sup>er</sup> mars au Salon International de l'Agriculture, d'un partenariat entre l'Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco (qui réunit les activités de retraite complémentaire des groupes Agrica, Audiens, B2V, IRP Auto, Groupe Lourmel et PRO BTP) et la Caisse Centrale de la MSA. L'objectif : renforcer le développement du service Bulle d'air sur le territoire.**

### **Un partenariat entre l'Alliance professionnelle Retraite et la Caisse Centrale de la MSA**

Créé à l'initiative de la MSA Alpes du Nord, le service Bulle d'air propose depuis 2011 un service de répit à domicile pour les aidants. Présentant un intérêt au-delà du périmètre initial d'Alpes du Nord, neuf projets bénéficient désormais d'un accompagnement renforcé et d'un financement de la CCMSA et de l'Alliance professionnelle Retraite dans une logique de partenariat (MSA Ain-Rhône, MSA Ardèche-Drôme-Loire, MSA Alpes Vaucluse, MSA Limousin, MSA Loire Atlantique Vendée, MSA Midi-Pyrénées Nord, MSA Midi-Pyrénées Sud, MSA Nord-Pas-de-Calais et MSA Picardie).

Souhaitant justement mettre en place un partenariat qui permet de mieux faire connaître le dispositif, d'en assurer la pérennité financière et de lever les freins financiers auxquels peuvent être confrontés certains aidants, l'Alliance professionnelle Retraite et la CCMSA ont convenu de signer, le 1<sup>er</sup> mars au Salon International de l'Agriculture, une convention destinée à préciser et encadrer ce partenariat autour de ces 9 projets.

### **Bulle d'air : pour aider les aidants**

Inspiré du baluchonnage québécois, il s'en distingue notamment par la souplesse de son service « à la carte » permettant de répondre au plus près aux besoins de remplacement des aidants, le **service Bulle d'air** s'adresse aux aidants et leurs proches fragilisés par l'âge, la maladie ou le handicap.

Parmi l'ensemble des mesures que propose la MSA pour répondre aux besoins des aidants, l'intervention d'un « relayeur » dans le champ du « prendre soin » d'une personne aidée (présence attentive, compagnie, aide à la préparation des repas, partage d'activités...) permet à son aidant de mieux concilier vie personnelle et fonction d'aide.

Ce service requiert une prise de conscience de l'aidant de la nécessité de prendre du recul et repose sur un lien de confiance avec le « relayeur ». C'est pourquoi, le déploiement s'accompagne d'une labellisation des services (label « Bulle d'air ») assurée par la CCMSA.

### **Les aidants, des héros au quotidien**

Aujourd'hui, la France compte 10 millions de personnes qui aident, à titre non professionnel, une personne âgée de leur entourage, dépendante ou handicapée, dans les activités de la vie quotidienne.

90% d'entre elles sont des membres de la famille et 4 millions consacrent entre 4 et 5 heures de leur journée à dispenser des soins d'hygiène et de confort, accompagner à la vie sociale, effectuer des démarches de gestion financière et administrative, soutenir moralement ou psychologiquement, voire accompagner la fin de vie.

Cette aide apportée au quotidien par l'aidant, une majorité de femmes (58%) en moyenne âgées de 65 ans actifs pour 51% et retraités pour 33%, exige un engagement conséquent qui peut générer stress, fatigue, tensions psychologiques, problème d'organisation, poids de la responsabilité et engendrer un isolement et/ou une rupture sociale.

Le temps de répit offert par Bulle d'air lui permet ainsi de prendre du recul, de recevoir du soutien et de bénéficier de renfort ponctuel en cas d'urgence. Généralement, ce temps de répit est mis à profit pour prendre du temps pour soi (55%), remplir des obligations personnelles (35%) et renouer des relations sociales (23%).

---

#### **MSA Caisse Centrale – Direction de la communication - Service de Presse**

Géraldine Vieuille

01.41.63.72.41

[vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr](mailto:vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr)

Frédéric Fromentin

01.41.63.70.97

[fromentin.frederic@ccmsa.msa.fr](mailto:fromentin.frederic@ccmsa.msa.fr)

19 Rue de Paris – CS50070

93013 Bobigny Cedex

---